AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE : Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE

Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha-1002 Tunis

La Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2018.

Indicateurs :

			LIV (DI)
	1 ^{er} trimestre de	1 ^{er} trimestre de	du 01/01/2017
	l'exercice comptable	l'exercice comptable	
	2018	2017	au 31/12/2017
1/ Primes émises	<u>54 716 866</u>	<u>50 382 650</u>	<u>144 119 646</u>
Non Vie :	49 572 916	45 392 275	111 807 167
Automobile	21 106 956	18 502 929	51 564 922
Incendie& Multirisques	7 804 495	6 975 897	12 194 958
Transport	3 326 914	2 890 899	5 675 686
Autres branches	17 334 551	17 022 550	42 371 600
Vie:	5 143 950	4 990 375	32 312 480
2/ Primes cédées	<u>15 452 432</u>	<u>11 720 862</u>	<u>25 094 940</u>
Non Vie:	15 318 733	11 626 501	24 669 343
Automobile	1 186 000	959 599	2 803 628
Incendie& Multirisques	6 605 423	5 575 602	9 602 302
Transport	2 646 830	2 120 484	3 073 610
Autres branches	4 880 480	2 970 816	9 189 802
Vie:	133 699	94 361	425 597
3/ Commissions	<u>5 387 979</u>	<u>4 966 408</u>	<u>14 411 589</u>
4/ Charges de sinistres	0.046.760	0.400.000	
déclarés en cours	<u>9 346 763</u>	<u>9 193 359</u>	<u>73 622 462</u>
Non Vie :	8 909 438	8 663 372	67 692 712
Automobile	5 766 769	5 414 640	34 839 784
Incendie& Multirisques	468 505	288 914	3 022 090
Transport	409 110	12 922	1 804 499
Autres branches	2 265 054	2 946 896	28 026 338
Vie (**):	437 325	529 987	5 929 751
5/ Produits des placements	<u>4 903 863</u>	<u>4 585 439</u>	23 171 723
dont revenus financiers	4 743 551	4 244 362	21 932 776

<u>Commentaires</u>: (*) Concernant les indicateurs relatifs au 31/12/2017: Les indicateurs (Primes émises, charges de sinistres déclarés en cours, commissions et revenus financiers), n'apparaissent pas à travers les états financiers au 31/12 d'une manière individualisée. Ils sont tirés à partir des états de gestion de la Compagnie (états de production et de sinistres) et des états comptables disponibles (balance).

COMMENTAIRES:

1/ Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels au 31 MARS 2018:

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs:

• La constatation des revenus:

- Les Primes émises: sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.
- Les Primes cédées: Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurances, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.

La constatation des charges:

- Charges de commissions: S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.
- Charges de sinistres déclarés en cours (Sinistres payés et Provisions pour sinistres à payer en cours): La charge de sinistres comprend les montants payés au titre de l'exercice pour les sinistres déclarés au cours de l'exercice, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus au cours de l'année jusqu'à la fin de l'exercice.
- La constatation des produits des placements: Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance (NCT n° 31).

2/ Exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie du 1^{er} janvier au 31 Mars 2018 :

2-1/ Production:

Une croissance de la production globale de la Compagnie de 8,60%, véhiculée par un ensemble de branches dont notamment l'Automobile, la Responsabilité Civile, l'Incendie & Multirisques, le Transport et les Risques Spéciaux.

2-2/ Sinistres:

La sinistralité globale de la Compagnie s'est établie, à fin Mars 2018, à un niveau normal, avec un ratio de sinistres à primes de 16,48% contre 17,33% au 31/03/2017.

2-3/ Placements:

Une augmentation des produits de placements au 31 Mars 2018 d'environ 318mD, provenant essentiellement des revenus financiers.